

10 déc 2024 -17:59

COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence Interministérielle Santé publique

La Conférence Interministérielle (CIM) Santé publique a approuvé, sur proposition du ministre fédéral Frank Vandenbroucke, le lancement d'un groupe de travail interfédéral pour une politique coordonnée en matière de ménopause.

Briser le silence sur la ménopause : un enjeu de santé publique majeur

La ménopause est une étape dans la vie de chaque femme et dans certains cas, d'hommes également (on parle alors d'andropause). Pourtant, elle demeure un sujet méconnu et souvent tabou, bien qu'elle puisse avoir un impact considérable sur la qualité de vie des personnes concernées. Ce silence pèse sur leur santé, leur bien-être global et leur parcours professionnel.

Les défis liés à la ménopause sont multiples et complexes. Les femmes ménopausées peuvent, en plus des symptômes physiques et psychologiques variés qu'elles peuvent ressentir, se sentir incomprises ou manquer de soutien dans leur environnement privé et professionnel. De plus, il n'est pas évident de trouver des soins ou des traitements adaptés. Ainsi, certaines "solutions" prétendument thérapeutiques sont proposées, souvent sans preuves scientifiques solides et à des prix élevés.

Des premiers pas dans la bonne direction ont déjà été faits. Ces dernières années, de nombreuses femmes ont eu le courage de parler de la ménopause, ce qui a contribué à une sensibilisation accrue au sein de la société. Bien que ces avancées soient encourageantes, elles restent insuffisantes. Il est essentiel que les pouvoirs publics s'impliquent activement en proposant des solutions concrètes, accessibles et adaptées aux besoins des femmes en période de ménopause.

Un pas vers une politique coordonnée et inclusive

Pour répondre à cette problématique, la CIM a pris une initiative importante : la création d'un groupe de travail spécial. Sa mission première sera de dresser un inventaire complet des initiatives existantes en Belgique. Cet état des lieux permettra de comprendre où nous en sommes aujourd'hui et d'identifier les lacunes.

Sur cette base, le groupe émettra des recommandations pour élaborer un plan d'action structuré. L'objectif est clair : développer une politique coordonnée, efficace et inclusive, afin d'améliorer durablement la qualité de vie des femmes ménopausées en Belgique.

Cela doit marquer un tournant vers une meilleure reconnaissance de la ménopause comme une question de santé. Agissons ensemble pour offrir à chaque personne ménopausée le soutien nécessaire pour traverser cette période avec le moins de désagréments possible.

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Caroline Gennez- Gouvernement flamand (Présidente de la CIM)
- Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral

- Yves Coppieters, Gouvernement wallon et Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles
- Valérie Lescrenier, Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française,
- Lydia Klinkenberg - Gouvernement de la Communauté germanophone
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be